



## LA CHARENTE-MARITIME TOUJOURS EN ACTION !

Ce mardi 14 janvier les collègues sensibilisés des différentes antennes du département de CHARENTE-MARITIME restent atterrés par l'attitude de notre Administration et du Ministère qui restent sourds face à la grogne qui émane de plus de 80 sites.

Aussi il a donc été décidé la poursuite ou la mise en œuvre des modalités d'action suivantes :

- Bandeau dans les mails par exemple : « **Face aux réformes en cours, retraite et mobilité, réaffirmons les grands principes de la Fonction Publique et mobilisons-nous pour les défendre** » ou « **SPIP sacrifié : SPIP mobilisé/Nous attendons de la considération de notre Administration** »
- Sensibilisation des élus et des médias
- Appel et participation à une manifestation nationale
- Signature de la pétition en ligne
- Débrayage le 21/01/20 jour du CTM avec rassemblement et distribution de tracts en bas du tribunal de Rochefort et port d'une tenue noire signe de notre mécontentement

**Nous attendons donc que les personnels des SPIP soient placés dans l'annexe du décret du 29 novembre 2019 et manifestons notre droit à conserver notre système de mutation par points.**

**Restons tous mobilisés !**

A Rochefort, le 14/01/2020

Le Syndicat CGT IP 17